

## LISTE DES DOCUMENTS

### INCLUS

1 - Mon parcours

2 - Rapport à la commission d'étude - 2003

3 - Annexes au rapport. 1, 1a, 2, 3,4.

4 - Horaires des audiences , Alma 2003

5 - Réflexion sur les quotas.  
(Le Coopérateur agricole – mars 2005).

6 - La forêt

&&&&&&&&&&&&&

## MON PARCOURS

1966 --- Diplôme - ITA de la Pocatière

1966 à 1973 --- Fédération de l' U.C.C. du Saguenay.

## 1973 à 1976 --- Enseignement agricole – CEGEP d'Alma.

1976 à 1987 --- Enseignement agricole - Com. Scolaire du Lac St-Jean.

1987 à aujourd’hui --- Conseiller en sécurité financière.

Réal Bouchard

St-Bruno le 25 janvier 2003

Aux membres de la Commission d'étude  
sur la maximisations des retombées économiques  
de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions  
ressources.

Le jeu en vaut-il la chandelle! Voilà, la question que je me suis posé  
en prenant connaissance de la venue de cette Commission à Alma.  
Est-ce un exercice pour user du temps et nous user!

Tenant compte de mon intérêt pour l'avenir de notre région, j'ai  
décidé de poser ma candidature afin de participer à cette exercice  
de consultation. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous  
présenter mon point de vue.

Ayant été conscient depuis au delà de 30 ans des efforts déployés  
par des individus de la région pour le développement économique  
de celle-ci et constatant la situation actuelle, je suis d'avis qu'il faut  
changer le bolide. Avec " Bar", il apparait évident que Jacques  
Villeneuve ne gagnera plus de course.

Pour vous faire connaître mon point de vue, je présente en annexe  
4 écrits que j'ai fait parvenir au journal régional, Le Quotidien, et qui  
ont été publiés entre le 28 décembre 2001 et le 26 novembre 2002.

Changer le bolide, ça veut dire:

- un nouveau partage du pouvoir exécutif entre Québec et les régions dans le domaine économique et culturel. Le législatif demeurant à Québec.

- un organisme régional avec financement récurrent, formé par des élus de la population dont les députés feraient partie. Les orientations et actions économiques de la régions y seraient débattues.
- moins de pouvoirs discrétionnaires aux Ministres; dont certains en on fait un usage abusif au détriment de notre région.  
En exemple: le moratoire sur la production porcine; le mini-barrage de St-André.
- précisions des rôles et responsabilités entre les organismes. M.R.C., Villes , CRCD, etc.
- un gouvernement plus législateur et moins investisseur.  
Ex.: standardisation des revenus par classe d'emploi.

Plus de détails sont présentés dans les annexes.

J'espère qu'un jour prochain, la population régionale aura le bolide qui lui permettra de gagner la course en freinant l'hémorragie vers les grands centres.

Espérant contribuer positivement à ce débat,

Réal Bouchard  
386, Normandie,  
St-Bruno, Qc  
G0W 2L0

Tél. 418-343-3796

réalisation de méga projets et popularisé les arts au Québec.

Le comité du nom comprend également l'agriculteur Antonio Dallaire, grand patron de Pan-O-Lac et d'Amisk, Léo April, le président de Signis et du CLD du Fjord, le sculpteur Victor Dallaire, l'universitaire Adam Lapointe, fondateur de Socrcrèt et toujours président de Pluri-Capital, Pierre Paquin, le directeur de Port Saguenay, Yvon Simard, le nouveau président de l'UPA et les plus éminentes personnalités des activités socioculturelles comme l'incontournable Marthe Vaillancourt, fondatrice du CAVAC, et Christine Chabot, responsable du bureau régional du Conseil du Statut de la femme. Le comité comprend aussi l'ancien confère Bernard Cleary, un authentique autochtone qui a négocié, au nom du peuple Attikameks-Montagnais, le pacte de la réconciliation avec le gouvernement du Québec.

#### *Le nom de la rentabilité*

En s'entourant d'une pléiade d'esprits forts, dont certains ont acquis une renommée internationale, le coprésident Jeannot Harvey veut extirper l'exercice autour du nom de toute bifurcation émotive pour mettre l'accent sur la nécessité d'enrober la grande ville d'une appellation déjà bien répandue dans le monde, celle de Chicoutimi. Parce qu'avec Saguénay, on favoriserait une confusion qui ferait perdre au mouvement de relance l'espace d'une génération. Saguénay, c'est une rivière, un fjord, mais surtout le nom de la sous-région. "La grande ville nous spolierait, nous du Lac Saint-Jean, d'un nom qui appartient à l'ensemble de l'agglomération", plaide récemment le maire Bertrand Côté, de Saint-Félicien.

Le nom de Chicoutimi a précédé celui de la Nouvelle-France. Ce sont les premiers occupants du territoire qui l'avaient imaginé. Mais présentement, un esprit de clocher savamment entretenu d'ailleurs par ceux à qui le crime profite, incite les opposants à demeurer collés à la fenêtre de nos mesquineries collectives plutôt que de porter leur regard vers l'avenir. Né à Kénogami d'un père almatois, Jeannot Harvey en est bien conscient puisqu'il a lui-même dénoncé, dans son jeune âge, l'attitude hautaine des "snobs de Chicoutimi". À la tête d'un réseau provincial d'ingénierie et de construction qui a pignon sur rue dans le centre-ville de Montréal et à Chicoutimi, il perçoit maintenant les immenses possibilités de développement que recèle la nouvelle grande ville avec un nom bien répandu et aux évocations magiques comme celui de Chicoutimi. L'essentiel, insiste cependant André Poulin, le jeune entrepreneur qui pratique la mondialisation, c'est que le nom provoque un mouvement de réunification et incite tous les citoyens de l'ancienne grande ville à repartir dans la même direction.

## Hydro-Québec lance de la poudre aux yeux

beaucoup de retombées économiques de la construction du barrage. Pourquoi tant d'insistance? De la belle poudre aux yeux pour nous en passer une!

Que nos vrais et purs dirigeants régionaux se lèvent....s'ils en restent. Simon en 2004, on aura glissé un peu plus.

La région d'abord, Réal Bouchard St-Bruno.

## Récupérer le nom de Chicoutimi

Arrêtons de donner nos ressources. Qui à ce projet tel que présent, c'est où à l'exode de nos jeunes, c'est cautionner l'effritement de la région au profit des grands centres.

Conservons des droits sur nos ressources afin d'acquérir plus d'autonomie et de contrôle sur

nous promettre à deux reprises, En deux mois, M. Caillé est venu nous occuper la rive gauche.

M. Caillé, un comité de maximisation des retombées économiques de la construction d'un barrage (complexe Péribonka IV) en échange de la rivière à perpétuité ce n'est pas suffisant.

La région doit réclamer d'Hydro-Québec une redéveance permanente sur chaque litre d'eau transformé en électricité notre avenir.

C'est plus loin, dépassé le Cap au Leste que le nom de la Rivière devient Rivière du Saguenay. Et on y voit des noms d'aujourd'hui encore comme La petite Anse-St-Jean, Tableau Nicolas, Rivière Trinité, Anse-St-Etienne, La Grosse Isle.

Robert Charbonneau, citoyen de St-Fulgence. C'est avec la réalité d'aujourd'hui. Sur la carte, en face de St-Fulgence, coule la Rivière Chicoutimi, et dans cette Rivière se jettent tout d'abord la Rivière à Caribou, ensuite la Rivière à Valin. (La limite ouest de St-Fulgence est sur la rive droite de la Rivière Vain actuelle) et la ville

nouvelle occupera la rive gauche.

## Les aînés se montrent inquiets

Bonjour Mme Rainville. Juste pour vous dire que l'idée de récupérer au besoin à St-Fulgence le nom très historique de Chicoutimi me plaît et en plus, on ne peut trouver en cela une dérogation à l'histoire.

En consultant encore une fois la carte de 1744, j'y trouve beaucoup de concordance incontournable avec la réalité d'aujourd'hui. Sur la carte, en face de St-Fulgence, coule la Rivière à Valin. (La limite ouest de St-Fulgence est sur la rive droite de la Rivière Vain actuelle) et la ville

souhaitons qu'on n'ajoutera pas l'injustice dans ce dossier.

Car, si une réduction d'impôt a des effets sur l'humeur des électeurs, il en est tout autrement quand on augmente les primes de ceux qui ont travaillés à bâtir ce pays.

Marie Lacroix, présidente AQDR Chicoutimi 700 Bégin, Chicoutimi

## PEU D'AVENIR POUR LA RÉGION SANS NOUVEAUX POUVOIRS

Il y a beaucoup de questionnement sur l'avenir de la région. La diminution de la population, son vieillissement, l'exode des jeunes et souvent ceux ayant un niveau plus élevé de scolarité, etc.

Il y a des projets, des initiatives, des études, des promesses, des programmes; en résumé des tentatives éparses qui nous font rêver qu'un jour la région exploitera au maximum son potentiel de ressources.

A la veille d'élection provinciale, il y a lieu de se questionner sur nos structures et de voir avec l'expérience du passé pourquoi ça ne fonctionne pas et ce qui pourrait favoriser davantage le développement économique et culturel de la région.

Nous ne sommes pas suffisamment, comme région, responsables et impliqués dans l'organisation de notre avenir. Beaucoup d'organismes en parlent, font des tentatives pour peu de résultats quantifiables de sorte que, les ressources sont ici et les décideurs sont ailleurs et les régions comme la nôtre décroissent au profit des grands centres.

Nous avons besoin de pouvoirs exécutifs qui sont actuellement dans les mains de Québec. Nous devons réclamer un nouveau partage du pouvoir exécutif afin d'être les agents directs de notre avenir. Il n'y a pas de véhicule qui fonctionne sans moteur. Actuellement nous avançons au gré du moteur Québec.

Pour administrer ces pouvoirs, nous devons créer un organisme régional: Une Chambre exécutive régionale(CHER) qui sera administrée par un groupe d'élus (es) dont nos députés feront partie. Ceux-ci siégeront davantage dans la région et seront plus impliqués dans le développement de la région au lieu d'aller à Québec faire du lobbying.

Le financement de cette CHER proviendra de redevances récurrentes sur l'exploitation de nos ressources à partir de critères établis. Qu'on nous donne ce qui nous revient sans avoir à quêter.

Prenons-nous en mains et devenons une région bien structurée, organisée, autonome et maître de son avenir. Sinon on continuera de glisser vers les grands centres.

Un citoyen, en carrière avancé, qui s'est frotté à différents milieux et organismes de la région et qui entend bien travailler à cette cause, à la mesure de son temps disponible et qui appuiera les groupes ou individus qui adopteront cette orientation.

Réal Bouchard - St-Bruno

## Des régions responsables de leur développement

### *Des intérêts d'abord...*

Les bavures sont inévitables dans un événement de cette envergure. Comme elles n'ont généralement pas des conséquences tragiques, elles provoquent l'amusement et servent ainsi à détendre l'atmosphère. À TransAl 2002, malheureusement, elles ont plongé les délégués dans l'embarras parce qu'elles provenaient de services du gouvernement québécois dont le CQRDA est lui aussi une créature.

Le premier impair, c'est le dépliant au contenu étrangement confus distribué à tous les congressistes par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Puis, à la céémonie de bienvenue tenue à l'hôtel de ville de Lyon, lundi soir, le Délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, a assimilé ce congrès international sur la transformation de l'aluminium à un élément du jumelage Montréal-Lyon. Il manifestait ainsi une méconnaissance déprimante des dossiers confiés par l'État du Québec.

En communiquant avec 400 entreprises, le CQRDA et le CTIF sont parvenus à sensibiliser les industriels québécois au savoir-faire européen. Ne nous leurrons pas cependant. Le résultat ne sera pas instantané. Même si la culture commune facilite la compréhension, il faut se rappeler que les industriels n'agissent pas par sentiment. Ils nourrissent plutôt des intégrations réels et beaucoup de patience.

«Le plus difficile, nous confiait un agent d'Investissement-Québec en poste à Paris, c'est de convaincre les industriels européens que Québec s'avère, depuis l'Aléna, la porte la plus invitante ouvrant sur le riche marché des Amériques.» De grandes entreprises françaises demeurent encore sourdes à cette invitation et préfèrent s'installer directement aux États-Unis malgré un dollar américain trop fort et d'autres inconvenients.

Notre premier ministre continuerait conservés au niveau de l'Assemblée nationale, à Québec. On connaît la chanson des gens d'en-haut: entendez-vous et vous aurez votre cadeau. À attendre l'unanimité, on reculerait.

J'ai déjà réagi dans cette rubrique du lecteur, le 28 décembre 2001, par suite de l'annonce par MM. Landry et Caillé, d'Hydro-Québec, de retombées faramineuses, selon eux, pour la région suite à la construction d'un nouveau barrage sur la rivière Péribonka (en échange des revenus et d'emplois à perpétuité générés par ce barrage).

Pour contrer le sous-développement des régions-ressources et la centralisation dans les grands centres, je suggérais un peu plus tard un nouveau partage des pouvoirs entre Québec et les régions; à savoir qu'une partie des pouvoirs exécutifs soit transférée aux régions en ce qui concerne le développement économique et culturel. Chaque région aurait ainsi sa part de financement selon des critères reconnus (basé sur les ressources) et serait responsable.

**Pouvoirs législatifs**  
Tous les pouvoirs législatifs

tion pour assurer l'avenir de notre région. On connaît la chanson des gens d'en-haut: entendez-vous et vous aurez votre cadeau. À attendre l'unanimité, on reculerait.

Je lisais dernièrement que les deux principaux secteurs d'emploi du comté Lac-Saint-Jean étaient la santé et l'éducation. Que restera-t-il après le passage des babyboomers? Ouf....

Dans un contexte d'élection et de réflexion sur l'avenir des régions, une législation transfrontalière des pouvoirs aux régions et la création de Chambres exécutives régionales est la seule recommandation porteuse d'avenir.

**Real Bouchard,  
Saint-Bruno.**

### A NOS CORRESPONDANTS

**Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.**

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulièrerie d'une grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

concertation et de développement admet que cette rencontre a été planifiée au cours des derniers mois par le gouvernement Landry dans le but sans doute de redorer son image. Cela dit, Réjean Bergeron affirme tout de même, en substance, que ce serait faire preuve de cynisme que de refuser de se joindre à ce Rendez-Vous, sous prétexte qu'il a été convoqué uniquement pour servir les intérêts électoraux du Parti québécois. Un avis que semble partager l'économiste Adam Lapointe et le maire de Saint-Félicien, Bertrand Côté, qui ont répondu eux aussi mercredi à l'invitation du Cercle de presse.

En somme, le Saguenay—Lac-Saint-Jean se rend à Québec avec l'idée bien arrêtée que l'exercice vaut ce qu'il vaut. Et qui sait, s'il en sort quelque chose, ce sera tant mieux. Dans le cas contraire, le temps mis à préparer le dossier relatif aux 9 priorités régionales appellées à faire l'objet de débats avec les représentants du gouvernement actuel, pourra toujours servir, le cas échéant, à sensibiliser le prochain, qu'il soit adéquiste ou libéral!

Les régions ayant si peu l'occasion de faire entendre leur voix simultanément à Québec, le Saguenay—Lac-Saint-Jean ferait preuve d'irresponsabilité s'il boudait le Rendez-vous de la semaine prochaine. En fait, ce ne sont pas les régionales qui courront le plus grand risque avec la tenue de cet événement, même si, pour eux, il a toutes les chances de prendre fin en queue de poisson. Le fardeau de la preuve résidé en entier sur les épaules du gouvernement québécois. Lequel, dans la conjoncture présente, ne peut plus se permettre le moindre faux-pas.

En fait, ce ne sont pas les régionales qui courront le plus grand risque avec la tenue de cet événement, même si, pour eux, il a toutes les chances de prendre fin en queue de poisson. Le fardeau de la preuve résidé en entier sur les épaules du gouvernement québécois. Lequel, dans la conjoncture présente, ne peut plus se permettre le moindre faux-pas.

Un hiver précoco nous attend à en juger par toute cette neige toujours au sol en ce début de novembre et ce vent qui débarque du nord à la vitesse grand V. À l'image du monde, le rythme des saisons est un peu fou. Des étés en retard qui s'attardent volontiers en automne. Des printemps de tempêtes et de verglas...

La planète n'a pas le temps sembla-t-il d'attendre la ratification du protocole de Kyoto pour exprimer sa colère. Elle nous sert des avertissements que nous nous efforçons d'ignorer.

C. Néron

## Rendez-vous des régions: le peuple sera absent

Réal Bouchard,  
Saint-Bruno.

## Lait: un autre appui

Pour éviter une deuxième colonisation de la région...

L'exercice auquel la région s'est pliée en vue de participer au Rendez-vous des régions nous démontre que nos structures sont déficientes. C'est actuellement la course pour trouver quelques choses à dire à l'occasion de cette rencontre. Malheureusement, personne n'a reçu de mandat du peuple pour y participer.

Que ce soit les dirigeants de MRC, de syndicats, des municipalités, des CLD, etc., tous ces gens sont là par délégation de pouvoir sans avoir à rendre compte directement à la population.

En plus, maintenant, nous voilà avec une mégaville dont on ne connaît pas précisément le rôle et le mandat. Va-t-elle ou doit-elle s'asseoir sur la région?

Notre gouvernement est sûrement heureux de la situation, qu'il souhaite de fait; il peut continuer à appliquer son roulement centralisateur.

Nous devrions exiger une législation visant à transférer à la région des pouvoirs exécutifs, avec les budgets conséquents et prévoir la création d'un organisme régional, administré par des élus du peuple pour l'économie et la culture.

Nos représentants au Rendez-vous des régions pourront dire: nous sommes ici sans mandat de notre population et nous n'avons pas été choisis par elle.



## D'hivers en printemps givrés...

Un hiver précoco nous attend à en juger par toute cette neige toujours au sol en ce début de novembre et ce vent qui débarque du nord à la vitesse grand V.

À l'image du monde, le rythme des saisons est un peu fou. Des étés en retard qui s'attardent volontiers en automne. Des printemps de tempêtes et de verglas...

La planète n'a pas le temps sembla-t-il d'attendre la ratification du protocole de Kyoto pour exprimer sa colère. Elle nous sert des avertissements que nous nous efforçons d'ignorer.

Steeve Émond,

MÉPAC.

## A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions. Le journal se réserve le choix des lettres, et la prrogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

écologique majeur avec l'arrivée massive sur le marché de véhicules auxquels sont harnachés un moteur à quatre temps. Cette innovation technologique réduit la consommation d'essence de 25 à 30 %. Les émissions de matières et de gaz polluants dans l'environnement devraient être réduites, quant à elles, de 50 %. Autre avantage de ces nouveaux engins, l'élimination du bruit infernal émis par une mécanique traditionnelle.

Plus économiques et encore plus fiables que les machines mises au point au cours des quinze dernières années, lesquelles n'en représentaient pas moins une évolution remarquable par rapport à l'époque «héroïque» des décennies 70-80, les motoneiges de la nouvelle génération sont susceptibles de séduire une toute nouvelle clientèle et de donner le goût à des amateurs ayant délaissé ce loisir de renouer, peut-être, avec lui.

La motoneige étant devenue par ailleurs un produit d'appel de première importance pour l'industrie touristique québécoise, l'intention de la FCMQ de mettre de l'ordre dans les sentiers avec l'aide accrue de la Sûreté du Québec mérite l'appui de toute la population. Rappelons à ce chapitre qu'une touriste britannique a été tuée l'année dernière en traversant avec son engin la route des monts Valin. Toutefois, ni l'alcool ni la vitesse ne sont à l'origine de ce drame.

Les motoneigistes récalcitrants devront s'habituer, dès la présente saison, à faire l'objet d'une attention toute spéciale de la part de la SQ et des patrouilleurs bénévoles ayant reçu de leur club respectif mandat de faire respecter la limite de vitesse de 70 km/h. Aucune campagne de publicité, aussi pointue soit-elle, ne parviendra cependant à remplacer le simple bon sens qui devrait guider chaque amateur dès qu'il s'installe aux guidons de son engin.



## Votre opinion

opinion@lequotidien.com

## Salaire: la région doit exiger un contrôle

De 1963 à 1966, j'ai vécu à La Pocatière. Quelle surprise de constater que le coût de la vie y était moins élevé qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pourquoi? Il n'y avait pas de grosses industries dans le coin.

Quelques années plus tard, lors de congrès provinciaux de producteurs agricoles, j'ai vu que les producteurs de la région étaient beaucoup plus agressifs dans leurs interventions pour réclamer de meilleurs prix pour leur produit. Pourquoi? Imaginez le producteur de Saint-Ambroise dont le revenu est quatre fois moins élevé que son frère qui travaille dans une grande entreprise...

Trente ans plus tard, la situation n'a pas changé dans la région. Deux frères ou deux amies faisant le même métier pour un employeur différent, l'un gagne entre 50 % et 75 % du revenu de l'autre. Situation spéciale pour deux personnes qui souhaitaient l'une pour l'autre la même reconnaissance pour leur travail.

Toujours trente ans plus tard, les entreprises continuent de sortir leurs produits de la région aussitôt que celui-ci est transportable afin de l'acheminer vers un endroit où elles pourront lui donner une valeur ajoutée à un coût moindre.

De 1963 à 1966, j'ai vécu à La Pocatière. Quelle surprise de constater que le coût de la vie y était moins élevé qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pourquoi? Il n'y avait pas de grosses industries dans le coin.

Quelques années plus tard, lors de congrès provinciaux de producteurs agricoles, j'ai vu que les producteurs de la région étaient beaucoup plus agressifs dans leurs interventions pour réclamer de meilleurs prix pour leur produit. Pourquoi? Imaginez le producteur de Saint-Ambroise dont le revenu est quatre fois moins élevé que son frère qui travaille dans une grande entreprise...

Trente ans plus tard, la situation n'a pas changé dans la région. Deux frères ou deux amies faisant le même métier pour un employeur différent, l'un gagne entre 50 % et 75 % du revenu de l'autre. Situation spéciale pour deux personnes qui souhaitaient l'une pour l'autre la même reconnaissance pour leur travail.

Toujours trente ans plus tard, les entreprises continuent de sortir leurs produits de la région aussitôt que celui-ci est transportable afin de l'acheminer vers un endroit où elles pourront lui donner une valeur ajoutée à un coût moindre.

### Frein

récupérées des entreprises devraient être versées dans un fonds régional.

### Rendez-Vous

Le Rendez-vous des régions nous a démontré que le gouvernement Landry n'est pas prêt à transférer des pouvoirs aux régions. Par contre, il est d'accord pour y investir de notre argent dans un fonds...sans fonds!

Dans un récent article du journal Progrès Dimanche, l'économiste Marc-Urbain Proulx mentionnait le niveau de salaire de la grande entreprise comme un frein à la naissance et à l'existence de PME dans la région.

Le Journal Les Affaires, du 16 novembre dernier, accorde la médaille de création d'emplois en 2002 aux PME et non pas à la grande entreprise.

Devant ces constats et d'autres que l'on pourrait ajouter, la région doit demander un contrôle sur les salaires. Un salaire maximum par catégorie d'emploi afin d'offrir aux investisseurs un contexte plus compétitif.

Non merci, moi je m'opposerai à y investir mon fonds de pension dans le contexte actuel.

La population de la région doit se prononcer sur son plan d'avvenir.

Réal Bouchard,  
Saint-Bruno.

### A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions. Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.



## Des paroles en l'air

Une erreur s'est glissée hier dans cette page.

En effet, l'entente entre Québec et Air Canada, relativement à l'achat de billets de transport pour les fonctionnaires du gouvernement, est d'une durée de 3 ans et porte sur 16 millions \$, et non pas sur 5 ans et 14 millions \$.

Une distorsion due sans doute à l'air (frais) du temps...

C. Neron



## HORAIRE DES AUDIENCES PUBLIQUES

LIEU : ALMA

HÔTEL UNIVERSEL

Complexe Jacques Gagnon

Salle Desjardins

1000, boul. des Cascades

10 février 2003

9 h

## ORDRE DU JOUR

9 h              Message d'ouverture

9 h 5              • Syndicat des producteurs de bleuets du Québec  
                      • Association régionale de développement unifié (A.R.D.U.)  
                      • Association des centres locaux de développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
                      • Enseignement supérieur et la recherche en région – Université du Québec à Chicoutimi

10 h 30          Pause

10 h 45              • Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean  
                      • MRC de Maria-Chapdelaine  
                      • Fonds de la recherche forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
                      • Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale – Université du Québec

**12 h**           **Dîner**

- 13 h**
- Abitibi-Consolidated
  - Regroupement régional des gestionnaires de zecs (RRGZ)
  - FTQ du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau-Chapais
  - Conseil régional de l'environnement et du développement durable
  - MRC du Domaine-du-Roy

**14 h 45**       **Pause**

- 15 h**
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
  - Fédération des syndicats du secteur aluminium
  - Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) – Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
  - Commission scolaire De La Jonquière
  - Réseau des scieries indépendantes du Saguenay – Lac-Saint-Jean
  - Université du Québec à Chicoutimi – M. Marc-Urbain Proulx
  - MRC du Fjord-du-Saguenay
  - M. Réal Bouchard

N.B. Chaque intervenant disposera de 5 minutes pour faire la présentation de ses propositions. Il y aura par la suite des échanges d'une durée de 15 minutes avec les membres de la Commission.

M. Lafleur,

Je lis régulièrement votre opinion dans *Le Coopérateur* et je ne suis pas toujours d'accord avec vous, particulièrement dans votre dernier article [intitulé *Tête chercheuse*], où vous parlez de la valeur des quotas laitiers. Ce sujet semble vous chatouiller au point qu'on croirait que les agriculteurs n'ont pas le droit de faire de l'argent.

Si les fermes au Québec étaient si rentables, il y aurait de la relève en masse. Travailler sept jours semaine, nos enfants ne capotent pas là-dessus. Depuis toujours, le prix du lait ne suit pas l'inflation... pour être sûr que l'on n'exploite pas la société. Pourtant, autour de moi, je ne vois pas de producteurs laitiers millionnaires. Je vois, par contre, certains de mes fournisseurs qui le sont, mais ce sont des hommes d'affaires. Ils ont le droit, eux.

Des gérants d'estrade [les professionnels de l'agriculture] me disent depuis toujours ce que je dois faire. Mais, eux, ils ne

font pas le travail, ne prennent pas de risques financiers. Alors que moi, oui. Nous avons le meilleur système au monde, les produits laitiers au Québec sont parmi les moins chers et cela sans subvention. Combien vaut un permis de taxi à Montréal? Sûrement plus cher que mon quota, mais on n'en entend pas parler.

Je ne crois plus à la prospérité en agriculture, parce que la société ne la défend pas. Saputo, Lactantia, Unilever et Agropur, ma coopérative, importent des substances laitières qu'ils ajoutent aux produits d'ici pour faire plus d'argent. Eux, ils ont le droit de faire des profits de plus en plus grands chaque année, ce sont des gens d'affaires...

Claude Beauclair  
Producteur laitier  
Saint-Sévère, Mauricie

### Réflexion

En 1967, les agriculteurs ont confié par référendum postal la gestion de la mise en marché de leurs produits à des organismes qu'ils ont créés à cet effet. Ce fut le cas du lait industriel ou de transformation, des oeufs, de la volaille et des bleuets. Dans le porc, malgré quelques tentatives de référendum, une majorité favorable suffisante n'a pas été obtenue.

Les producteurs de lait nature ou de consommation étaient déjà organisés en Office de producteurs avec des quotas et des négociations de prix par laiterie. Quelques années plus tard, ils se sont regroupés sur le plan provincial dans une Fédération unique.

Le contrôle de la production et le pouvoir d'obliger les acheteurs de produits agricoles à négocier étaient les principaux objectifs visés par les producteurs; pour un prix meilleur, uniforme et stable.

Remarquez que ce projet ne faisait pas l'unanimité. La Coopérative agricole de Granby, aujourd'hui Agropur, retenait la cotisation sur la paie des producteurs, mais ne la versait pas à la Fédération. Les tribunaux ont été saisis de la cause et ont tranché en faveur de la Fédération. Je me souviens que c'est M. Joseph Bouchard, président de l'U.C.C. régionale et de la Chaîne coopérative du Saguenay qui a témoigné pour la Fédération face aux avocats d'Agropur.

Avec ces nouveaux pouvoirs, les Fédérations ont fixé des quotas de production à chaque producteur dont l'objectif était le contrôle de la production. Ces quotas ont été établis sur la base de la production réelle de chaque producteur sur une période donnée et attribués gratuitement.

Des règles de transfert ont été mises en place de sorte qu'il n'y avait aucun coût à l'acquisition ou à la vente. Au départ, les quotas ne devaient se transiger.

Graduellement nous avons constaté que lors des transferts de ferme, les quotas faisaient l'objet de ventes non déclarées. Souvent, c'était le commerçant qui venait au bureau du syndicat faire les transferts. À partir de ce moment, les Fédérations ont permis les transferts de quotas par vente aux enchères.

Dans le prix d'un quota, il y a la valeur collective attribuable à la gestion de l'offre et la valeur d'entreprise attribuable au propriétaire de la ferme. Cette valeur collective ne devrait pas être monnayable puisqu'elle n'est pas le fruit du travail du producteur mais plutôt la conséquence du système de gestion de l'offre.

Une valeur qui influe sur le coût de production; un effet négatif du système. Les banquiers sont les seuls gagnants de la situation actuelle.

En 1970, on disait que jamais les producteurs ne pourront s'entendre et régler le problème des deux laits. Avec du temps et de la volonté, ils ont réussi.

Il peut en être ainsi pour le coût du transfert des quotas, s'ils le veulent. Sinon, on s'en va peut-être vers un marché libre et adieu la gestion de l'offre.

Réal Bouchard  
Conseiller en sécurité financière  
Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean

POUR L'OPINION DU LECTEUR

*La Forêt*

M. BRASSARD

On parle beaucoup de la forêt publique et peu ou pas du tout de la forêt privée.  
J'aimerais connaître l'apport des boisés privés dans le volume de production de nos forêts et le niveau d'exploitation de son potentiel.

Aussi la production des chantiers coopératifs. Dans les années 1960-1970, il existait une douzaine de ces chantiers actifs dans la région. Ils étaient même regroupés dans une Fédération. On percevait un désir de ces gens d'exercer un contrôle sur l'exploitation de nos forêts.

Les ruraux étaient davantage présents. On a laissé la place aux grandes entreprises et aux grandes centrales; et voilà.

On parle beaucoup de zones protégées. J'ai eu l'occasion de mettre les pieds dans le parc Forillon en Gaspésie. Désolant..... arbres qui meurent, arbres qui tombent, qui pourrissent, aucune végétation au sol, pas de jeunes poussent et la faune où peut-elle se cacher.

Je préfère la forêt du lot que mon père a acquis il y a 50 ans qui est très vivante, exploitée convenablement que cette forêt morte. Qu'on m'explique?

Réal Bouchard  
St-Bruno,  
Le 15 février 2007-02-15